

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VAL-SONNETTE

Délibération n° 2026-25

En exercice 19

Présents 17

Pouvoirs 1

Séance du 31 mars 2026

Date de la Convocation

25/03/2026

Date de l'affichage

25/03/2026

L'an deux mil vingt-six,
et le trente et un mars,
à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune,
s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,
sous la présidence de Madame MONNET Brigitte,

Objet de la délibération

Désignation correspondant Défense

Présents : MONNET Brigitte, PICARD Vincent, NICOLET Audrey, BONNIER Jacques,
MARCHAND Claudine, BLANCHOT Xavier, BAUDET Sophie, CHAILLET Marie-Noëlle,
DILIGENT Coralie, HAUBRUGE Christopher, LAINE Anthony, PACOU Isabelle, PELLICOLI
Anthony, PULICE Morgane, ROCHET Jean-Louis, ROGER Denis, ROUSSE Emmanuelle

Absents : BENOIT Jérôme, ROUCHE Irène (pouvoir à B. MONNET)

Secrétaire de séance : LAINE Anthony

Suite au renouvellement du Conseil Municipal, Madame la Maire fait part aux membres du Conseil Municipal de l'obligation de procéder à la désignation d'un correspondant défense pour la commune de VAL-SONNETTE.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,

DESIGNE comme correspondant défense :

ROCHET Jean-Louis

Fonction Communale : Conseiller municipal

Adresse personnelle : 7 chemin des Fontaines Paisia - Vercia

39190 VAL-SONNETTE

Mail : rochetjl@yahoo.fr

N° de téléphone : 06.08.72.00.04

Fait et délibéré

A VAL-SONNETTE, le 31/03/2026

POUR EXTRAIT CONFORME,

La Maire, MONNET Brigitte

